

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DE L'UFR SHS-METZ

**DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE
DE PROJET 2026-2027**Nom et adresse de l'association : -----

Président·e : -----

Téléphone et courrier électronique du/de la président·e : -----

Montant de la subvention demandée : -----

L'UFR ne garantit pas l'octroi en totalité du montant demandé

Pièces à joindre obligatoirement à cette présente demande :

- | | |
|---|--------------------------|
| ✓ Présentation du projet | ☐ |
| ✓ Présentation du volet financier | ☐ |
| ✓ Avis motivé d'un enseignant de votre discipline
sur le projet présenté | ☐ |

Fait à Metz le

Le/la président·e
(Signature)

Dossier reçu à l'UFR le -----

Merci de bien vouloir déposer votre demande au secrétariat de Direction de l'UFR **uniquement** en version électronique **PDF** à anna.herrmann@univ-lorraine.fr et didier.sutter@univ-lorraine.fr
Attention, tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Retour pour le 13 novembre 2026 au plus tard

Attention : Une fois, la subvention accordée par l'UFR, celle-ci ne sera versée qu'à hauteur de 50% du montant, dans un premier temps, le reliquat sera ensuite viré à l'issue du projet et sur présentation des factures uniquement.